Programme de formation

# PRENDRE EN SOIN LA MALADIE D'ALZHEIMER ET LA MALADIE DE PARKINSON

Mise à jour 02/2022

Réf RPFTR04A

## Compétence(s) visée(s)

- Actualiser ses connaissances sur la maladie et sa prise en charge (Alzheimer et Parkinson).
- Adopter les bonnes attitudes face à un malade d'Alzheimer ou de Parkinson selon les recommandations de bonnes pratiques.

## Objectifs de la formation

- Identifier les stades de développement de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées pour mieux les prendre en soin.
- Identifier les besoins spécifiques des personnes souffrant de la maladie de Parkinson et des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.
- Connaitre les principes du traitement et les différents outils thérapeutiques de la maladie de Parkinson.
- Adapter la prise en soin et l'accompagnement en fonction du stade de la maladie.
- Faire face aux troubles du comportement provoqués par la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées.
- Développer ses compétences relationnelles.
- Impliquer par le projet personnalisé.

## Contenu

### Jour 1 : La maladie d'Alzheimer

#### 1. Rappel des bases

- Les symptômes de la maladie d'Alzheimer et conséquences sur la personne et la famille.
- Les stades d'évolution de la maladie et leurs conséquences sur l'apparition de troubles.
- Les objectifs de l'accompagnement en établissement médico social ;
- Les principes de base d'une vie de qualité pour les personnes atteintes d'Alzheimer.

#### 2. L'accompagnement au quotidien.

- Les différents moments et leurs enjeux.
- La fiche pratique savoir-être/savoir-faire de l'ANESM.
- Les fondamentaux de la prise en soin.
- Entre liberté d'aller et venir et la sécurisation des personnes.
- La place des proches dans l'accompagnement.

#### 3. La prévention des complications éventuelles

- Les risques et complications les plus fréquentes.
- Les facteurs aggravants.
- Les moyens préventifs face au développement de la maladie.

#### 4. La gestion des troubles

- Les recommandations en fonction du trouble apparu.
- Les différentes interventions à visée thérapeutiques.
- Le travail en équipe pluridisciplinaire.

### Jour 2 : La maladie de Parkinson

#### 5. Rappel des bases

- Les symptômes et effets de la maladie de Parkinson.
- Les stades d'évolution de la maladie.
- Les troubles moteurs et non moteurs dûs à la maladie de Parkinson.
- Les conséquences sur la vie quotidienne.

#### 6. L'accompagnement au quotidien.

- Les besoins, demandes et attentes du malade de Parkinson.
- Les recommandations de l'HAS.
- Les conduites à tenir au quotidien.
- Les attitudes à éviter.

#### 7. La prévention des complications éventuelles

- Les risques et complications les plus fréquentes.
- Les facteurs aggravants.
- Les moyens préventifs face au développement de la maladie.
- La place des soignants dans la prise en charge de la maladie de Parkinson.

Echanges sur les pratiques actuelles tout au long de la formation

**Public**
Agent de Services Hospitaliers (ASH), Aide-soignant/e (AS), Infirmier/ère (IDE)

**Pré-requis :**
Connaître les fondamentaux de la prise en soin des maladies neurodégénératives

**Durée conseillée**
2 jours, soit 14h (en présentiel ou à distance)

**Formateur(trice) pressenti(e)**
Formateur(trice) spécialisée dans les maladies neurodégénératives

**Nombre de participants**
De 2 à 10 personnes

**Matériel nécessaire**
Aucun.

**Moyens et méthodes pédagogiques et techniques :**

- Apports théoriques réalisés en pédagogie active
- Analyse et partage sur les pratiques actuelles
- Etudes de cas pratiques vécus par les participants
- Diaporama (transmis aux participants),
- Vidéoprojecteur et ordinateur

**Modalités et délai d'accès**

- En intra : de 1 à 3 mois en moyenne (nous contacter)
- En inter : de 1 à 6 mois en moyenne (nous contacter)

**TARIF**

- En intra et en inter : Nous contacter pour obtenir un devis personnalisé

Besoin d'un conseil ? d'une information ? d'un devis ?
Vous êtes en situation de handicap ?
Contactez-nous

06.09.08.02.20
contact@cjformation.com
www.cjformation.com

Carine ANCIAUX
Présidente
Référente pédagogique et handicap

## Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation

**Avant**
- Questionnaire de positionnement
- Tour de table de recueil des attentes

**Pendant**
- Evaluations formatives régulières par le formateur
- Evaluation sommative des connaissances à chaud
- Evaluation sommative de la qualité de la formation à chaud
- Délivrance d'un certificat de réalisation de la formation

**Après**
- Bilan téléphonique avec le client
- Bilan téléphonique avec le formateur
- Evaluation du transfert des acquis et mesure d'impact (de 1 à 3 mois)

CJFORMATION N° 8367 odpc

« Le code de la propriété intellectuelle dispose que toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause, est illicite (article L.122-4). Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle ».